

Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N°20

Période du 11 au 20 juillet 2019



SOMMAIRE

- ⊕ incursion modérée à forte des vents de mousson sur l'ensemble du pays ;
- ⊕ cumul pluviométrique saisonnier similaire à excédentaire par rapport à la normale 1981-2010 sur la majeure partie du pays ;
- ⊕ baisse des températures moyennes et hausse de l'humidité relative moyenne de l'air sous abri par rapport à la normale 1981-2010 sur la majeure partie du territoire;
- ⊕ situation agricole ;
- ⊕ suivi de la végétation par satellite ;
- ⊕ perspectives pluviométriques pour la semaine à venir ;
- ⊕ mise à jour des prévisions saisonnières 2019.

I Situation pluviométrique

La deuxième décennie du mois de juillet 2019 a été caractérisée par une incursion modérée à forte des vents de mousson sur l'ensemble du territoire, occasionnant ainsi des pluies dans la majeure partie du pays. Les hauteurs de pluie décennales enregistrées ont varié de **2.4 mm** en **deux (02)** jours à **Barsalogho** dans la province du **Sanmatenga** à **193.2 mm** en **sept (07)** jours à **Farakoba** dans la province du **Houet** (figure 1).

Comparativement à la normale (moyenne 1981-2010), ces cumuls pluviométriques décennales, pour la même période, ont été **similaires** à **excédentaires** sur la majeure partie du pays. Seules quelques localités situées dans les régions du Sahel, des Cascades, de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins ont enregistré une situation pluviométrique **déficitaire** (figure 2).

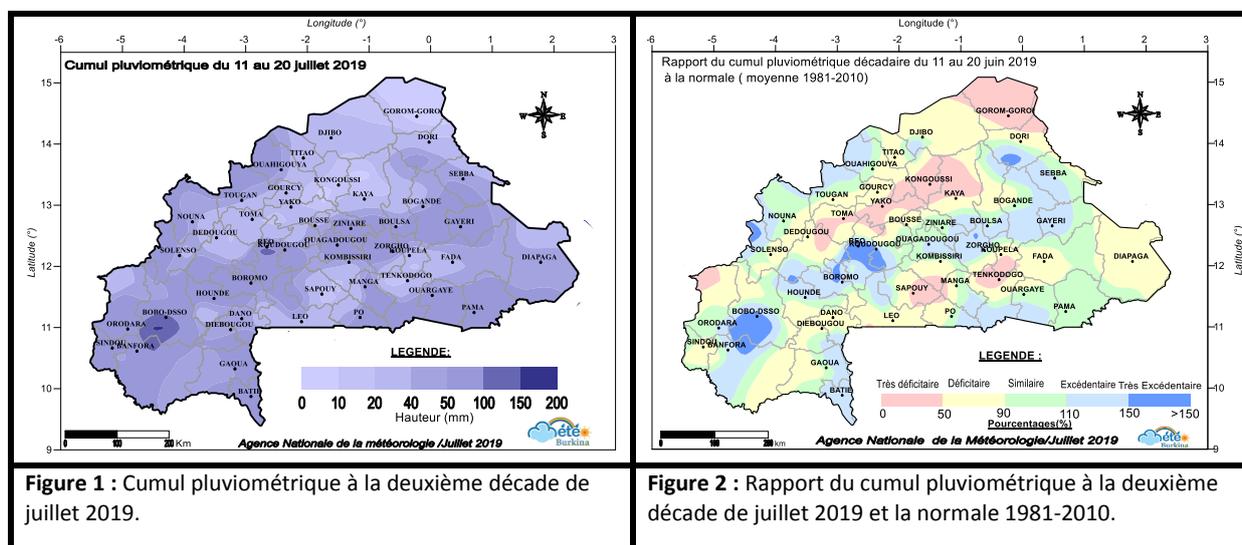


Figure 1 : Cumul pluviométrique à la deuxième décennie de juillet 2019.

Figure 2 : Rapport du cumul pluviométrique à la deuxième décennie de juillet 2019 et la normale 1981-2010.

Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 20 juillet 2019, ils ont évolué entre **131.7 mm** en **douze (12) jours de pluie** à **Kaya** dans la province du **Sanmatenga** et **528.6 mm** en **trente et un (31) jours** à **Nasso** dans le **Houet** (figure 3).

Comparés à la normale (moyenne 1981-2010), ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **similaires** à **excédentaires** sur la majeure partie du territoire. Par contre, quelques localités situées dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Nord, du Plateau-Central, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins ont connu une évolution pluviométrique **déficitaire** (figure 4).

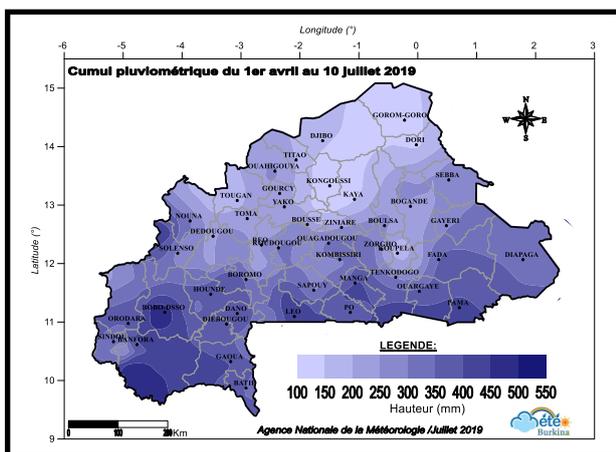


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier du 1er avril au 20 juillet 2019

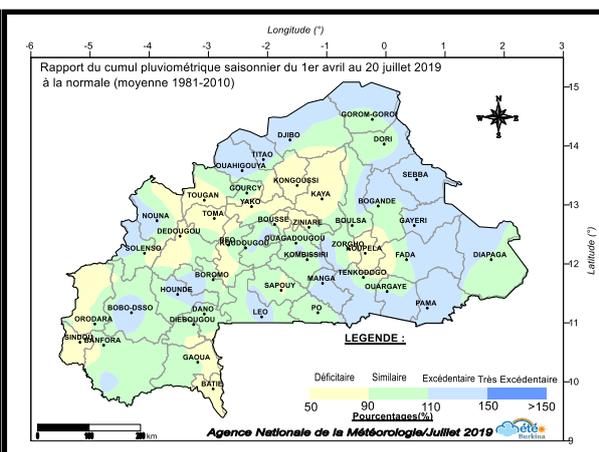


Figure 4 : Rapport du cumul pluviométrique du 1er avril au 20 juillet 2019 à la normale 1981-2010

Pour ce qui est de la comparaison des cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 20 juillet 2019 à ceux de l’année précédente et pour la même période, elle indique une situation pluviométrique **similaire** à **excédentaire** sur la majeure partie du territoire national. Sauf quelques localités des régions du Centre-Nord, du Sahel, du Plateau-Central, du Centre-Ouest, du Nord, de l’Est, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun; ont connu une situation de déficit pluviométrique (figure 5).

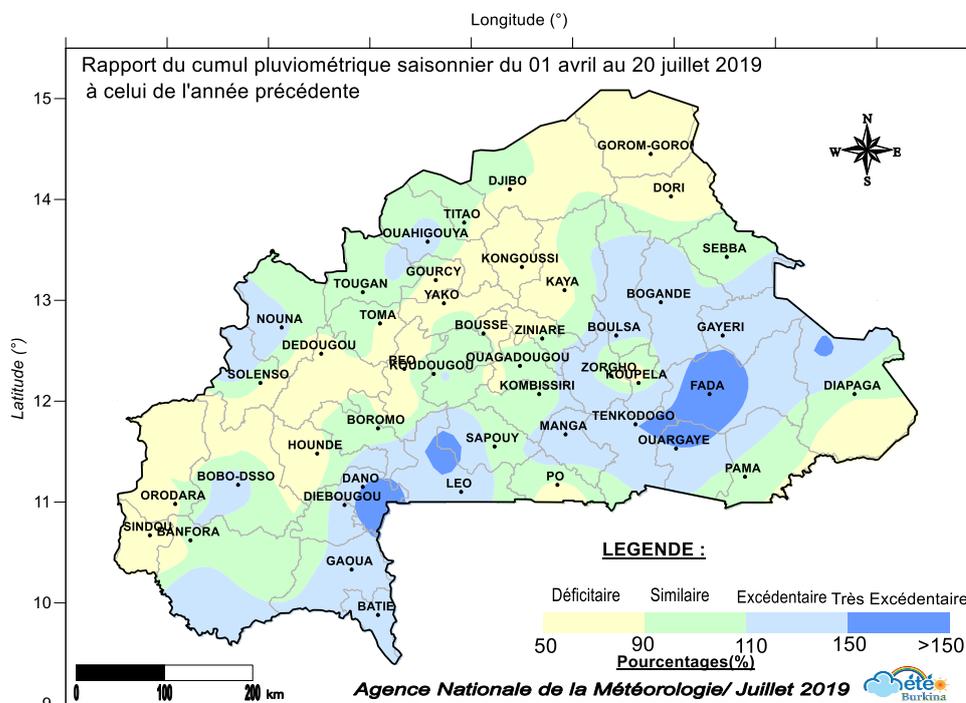


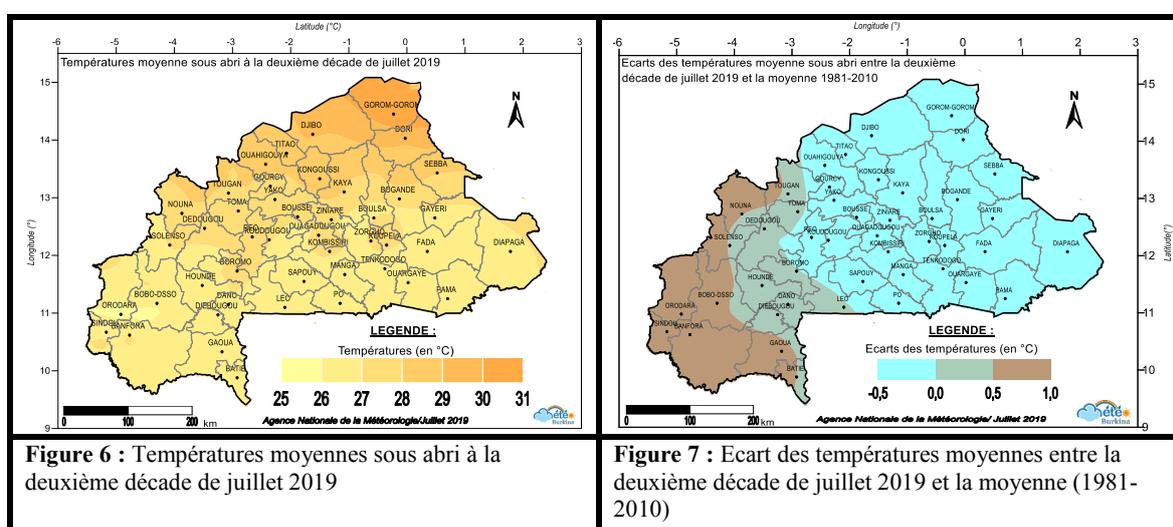
Figure 5 : Rapport du cumul pluviométrique du 1^{er} avril au 20 juillet 2019 à celui de l’année précédente.

II Situation Agrométéorologique

Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes de l'air sous abri ont connu une baisse tandis que les humidités relatives moyennes ont connu une hausse par rapport à la normale (moyenne 1981-2010).

2.1 Evolution de la température moyenne sous abri

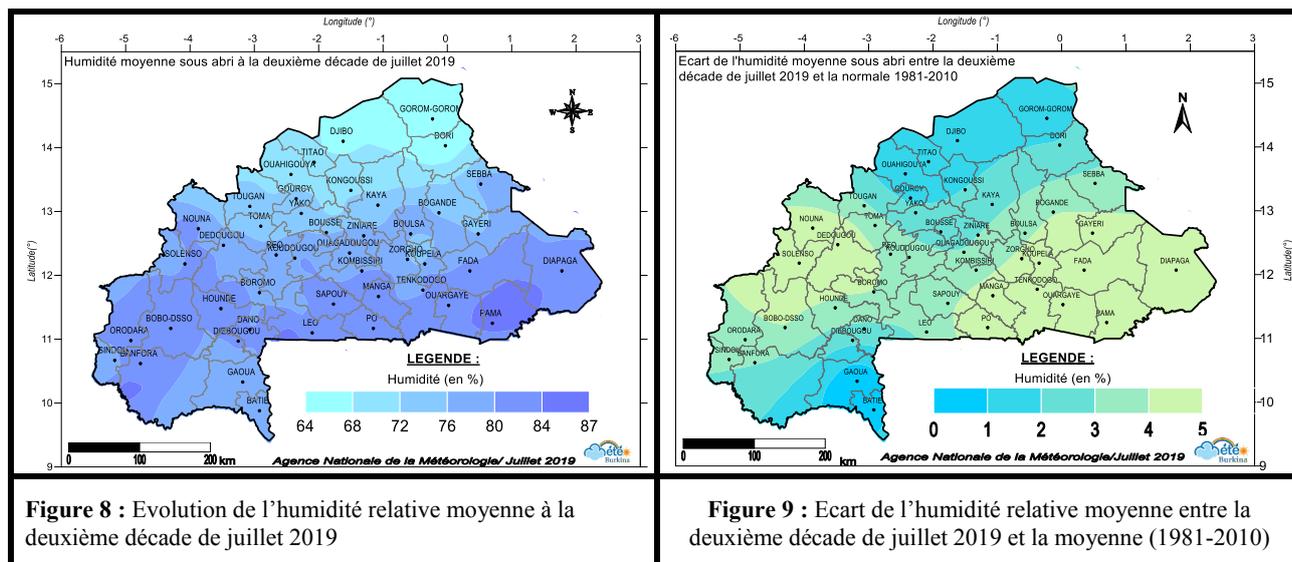
Au cours de cette décade, les températures moyennes sous abri ont évolué entre **25.4 °C** à **Orodara** dans la province du **Kéné Dougou** et **30.8 °C** à **Gorom-Gorom** dans la province de **l'Oudalan** (figure 6). Par rapport à la moyenne 1981-2010, elles ont accusé une légère baisse sur la quasi-totalité du pays excepté l'ouest où une hausse a été enregistrée (figure 7).



2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la deuxième décade de juillet 2019, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **64%** à **Djibo** dans la province du **Soum** et **87%** à **Niangoloko** dans la province de la **Comoé** (figure 8).

Comparativement à la normale (moyenne 1981-2010), le taux d'humidité relative a été en hausse sur la totalité du pays (figure 9).



III Situation agricole

Cette situation concerne principalement les régions du Nord, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun dont le rapport nous sont parvenus.

Les principales opérations culturales en cours à la deuxième décennie du mois de juillet 2019 sont les semis et les sarclages. Dans la région du Nord les semis sont estimés entre 50 et 75% pour les céréales et les légumineuses. Le sarclage est compris entre 25 et 50% pour les céréales et le coton dans la Boucle du Mouhoun et pour toutes les spéculations dans les Cascades.

Quant au stade phénologique, on note la levée entre 50 et 75% essentiellement pour les céréales dans la région du Nord. Entre 25 et 50% pour la phase montaison principalement pour les céréales et le cotonnier dans les Cascades et dans la Boucle du Mouhoun. Un début d'épiaison/floraison pour le maïs et l'arachide est observé dans la région des Cascades.

Pour ce qui est de la situation phytosanitaire, des attaques de la chenille légionnaire d'automne ont été signalées dans les régions des Cascades et de la Boucle du Mouhoun. Au total 853 ha ont été traités sur 1 016 ha infestés dans les Cascades et 10.5 ha ont été traités sur 20 ha infestés dans la Boucle du Mouhoun.

La figure 10 ci-dessous indique les différentes dates d'installation de la saison des pluies en année tardive.

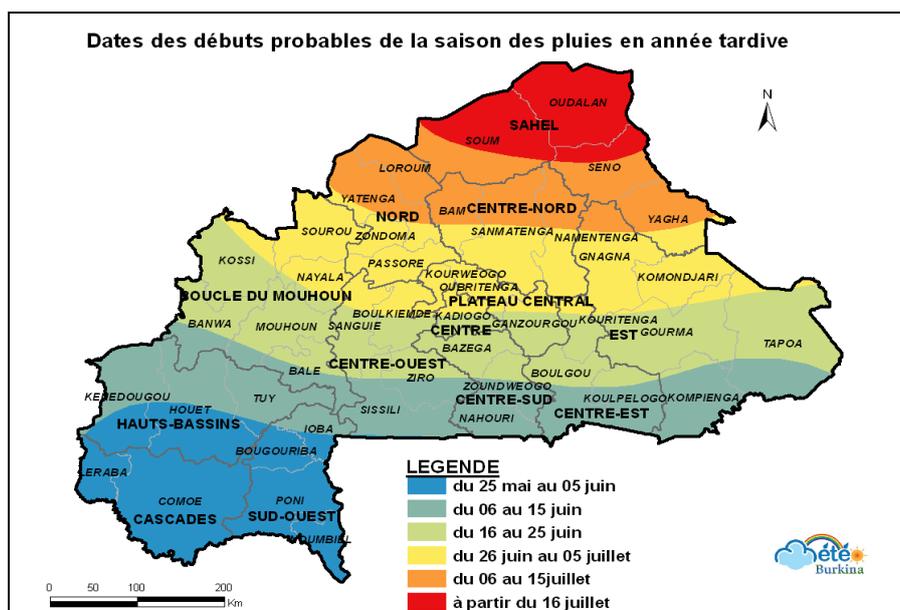


Fig. 10 : dates de début tardif de la saison des pluies (4 an sur 5)

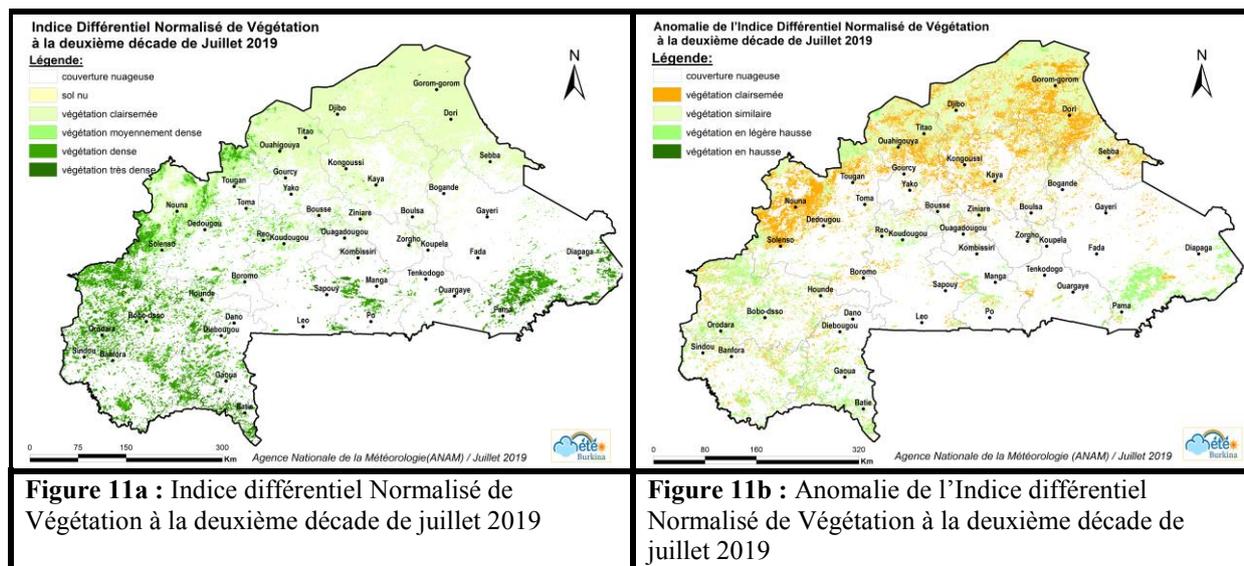
IV. Suivi de la végétation

Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI)

Au cours de la deuxième décennie de juillet 2019, l'indice normalisé différentiel de végétation présente une assez bonne couverture végétale sur l'ensemble du pays. En effet, elle apparaît clairsemée sur la zone sahélienne du territoire et elle est dense à très dense sur les autres localités du pays (fig. 11a).

Comparativement à la médiane pour la période 2003-2017, la couverture végétale a été similaire sur la majeure partie du pays. Néanmoins, un retard de la croissance de la végétation a été constaté dans certaines localités des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun (fig. 11b).

Par ailleurs, la présence d'une importante couverture nuageuse n'a pas permis une bonne photographie des images de la végétation.



V. Perspectives pour la période du lundi 22 au dimanche 28 juillet 2019

Durant la période allant du 22 au 28 juillet 2019, les conditions météorologiques resteront favorables aux activités orageuses et pluvieuses de la mousson sur la majeure partie du pays. Des orages accompagnés de pluies pourraient intéresser une bonne partie du territoire, principalement au cours des périodes du 22 au 23 juillet, du 25 au 26 juillet et en fin de semaine.

Les cumuls pluviométriques de la semaine varieront entre 5 mm dans certaines localités et 100 mm à l'Est et à l'Ouest du pays (figure 12).

Les températures moyennes maximales varieront entre 30°Celsius et 36°Celsius du Sud-ouest au Nord tandis que les températures minimales oscilleront entre 20°C et 28°Celsius (figures 13 et 14).

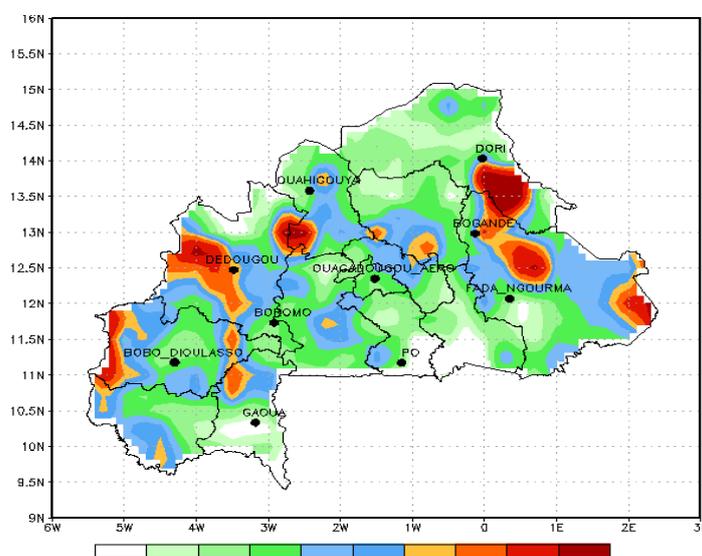


Figure 12 : NOAA : cumul pluviométrique attendu du 22 au 28 juillet 2019

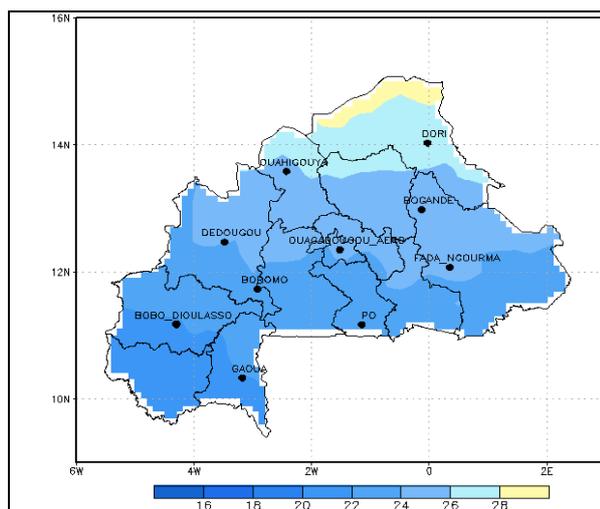


Figure 13 : NOAA températures minimales prévues du 22 au 28 juillet 2019

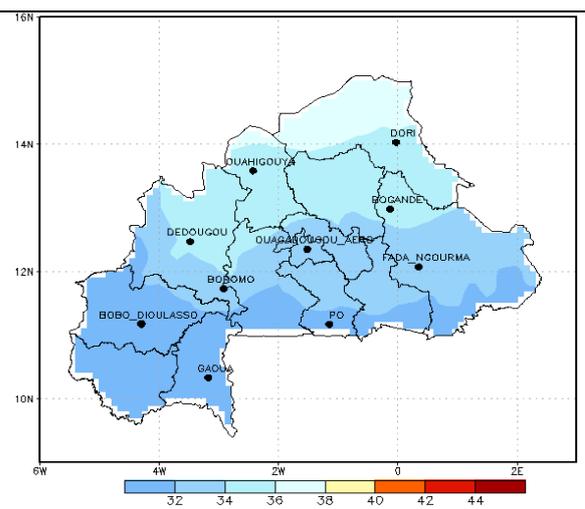


Figure 14 : NOAA températures maximales prévues du 22 au 28 juillet 2019

VI Prévisions saisonnières 2019

Les résultats de la Prévision Saisonnière pour l'Afrique soudano-sahélienne (PRESASS) donnent pour la période Juillet-Août-Septembre (JAS) 2019, des conditions favorables à des précipitations équivalentes à la normale (moyenne de la période 1981-2010) ou supérieures à celle-ci sur la majeure partie du Burkina Faso.

Introduction

Les experts des différents services en charge de la météorologie se sont réunis à Nouakchott en Mauritanie du 22 au 26 avril 2019 pour élaborer les prévisions saisonnières de pluviométrie et des caractéristiques agro-climatiques de la saison des pluies 2019. La prévision du climat a porté sur les cumuls pluviométriques des mois de juin-juillet-août (JJA) et de juillet-août-septembre (JAS) de l'année 2019.

Pour les caractéristiques agro-climatiques, elles ont porté sur les dates de début et de fin de la saison des pluies ainsi que les séquences sèches en début et fin de saison des pluies 2019. Cet atelier a bénéficié de l'appui du Centre Régional AGRHYMET en collaboration avec le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), et les grands Centres mondiaux de prévisions météorologiques.

6 Prévision au plan national

6.1 Mise à jour du Cumul pluviométrique de la période juillet-août-septembre (JAS) 2019

La mise à jour de la prévision pour la période Juillet-Août-Septembre (JJA) 2019 donne les résultats suivants (Figure 15) :

Durant cette période, on pourrait s'attendre à des cumuls pluviométriques équivalents à la normale avec une tendance déficitaire pour la période Juillet-Août-Septembre sur la majeure partie du pays. Par contre, on pourrait s'attendre à des cumuls pluviométriques déficitaires (inférieurs à la normale climatologiques) sur les régions du Sud-Ouest, des Cascades des Hauts-Bassins et une partie de la Boucle du Mouhoun.

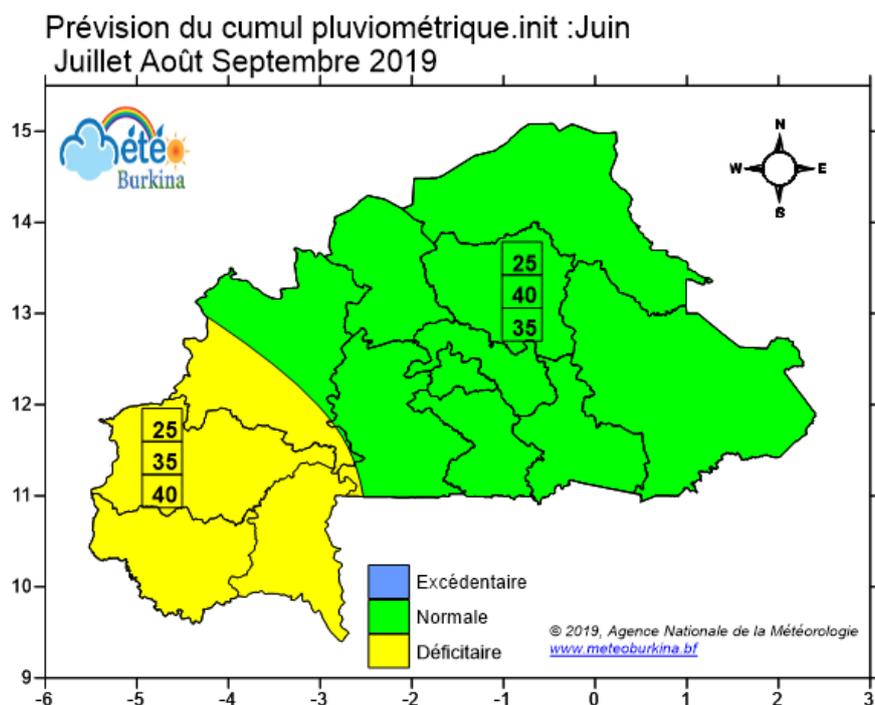


Figure 15 : Prévision saisonnière du cumul pluviométrique JAS 2019

6.2 Séquences sèches après les semis

Il est prévu des séquences en début de saison longues à tendance normales sur la majeure partie du pays. En termes de valeurs, la durée de ces pauses pluviométriques séquences sèches serait (Figure 16) :

- au minimum égale à 15 jours dans les zones soudano-sahélienne et sahélienne ;

- au minimum égale à 07 jours dans les localités situées dans la zone soudanienne.

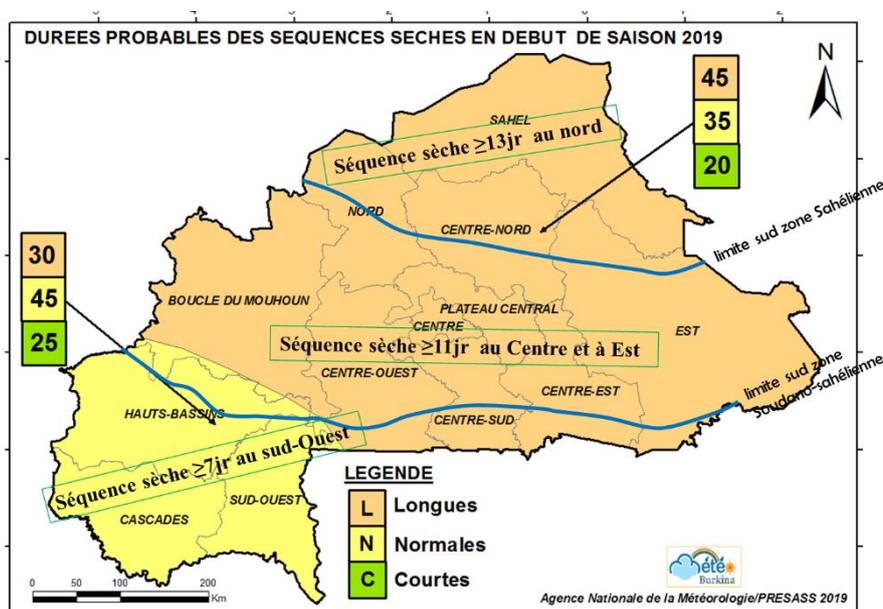


Figure 16 : Durées probables des séquences sèches en début de saison des pluies 2019

6.3. Séquences sèches vers la fin de la saison

Il est prévu des séquences vers la fin de saison longues à tendance normales sur la majeure partie du pays (Figure 17). Ailleurs, notamment dans la zone soudanienne, il est attendu des séquences sèches dont les durées pourraient être normales à tendance courtes. En termes de valeurs, la durée des séquences sèches en période post-floraison serait :

- au minimum égale à 14 jours dans les zones soudano-sahélienne et sahélienne ;
- égale ou inférieure à 7 jours dans la zone soudanienne.

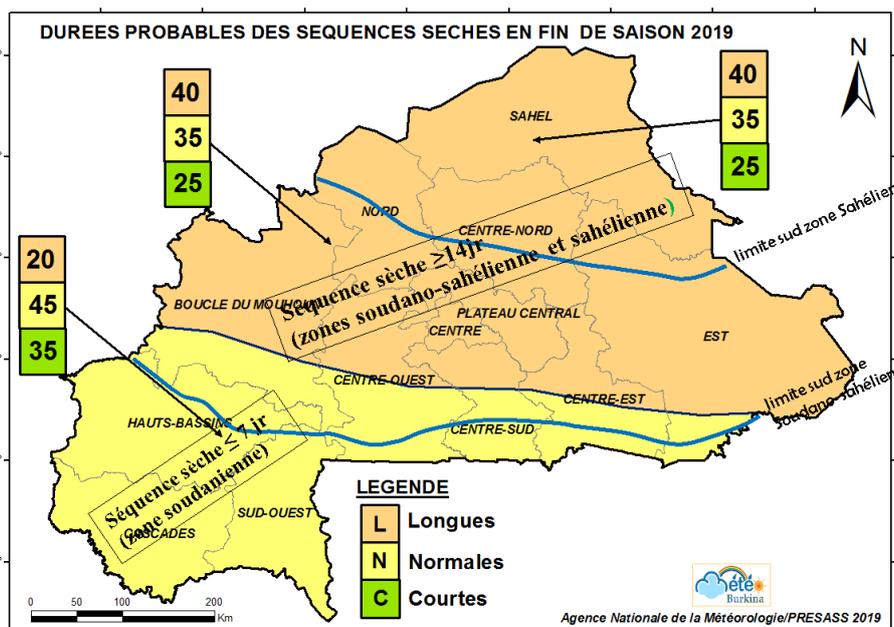


Figure 17 : Durées probables des séquences sèches en fin de saison des pluies 2019

6.4. Dates de fin de la saison des pluies

Quant à la fin de la saison des pluies, Il est attendu selon les modèles de prévision, une fin normale avec une tendance précoce sur l'ensemble du territoire (figure 18).

En termes de valeurs :

- les dates moyennes de fin de la saison des pluies prévues sont :
 - du 10 au 20 septembre pour la zone sahélienne ;
 - du 21 septembre au 10 octobre pour la zone soudano-sahélienne;
 - du 11 au 20 octobre pour la zone soudanienne.

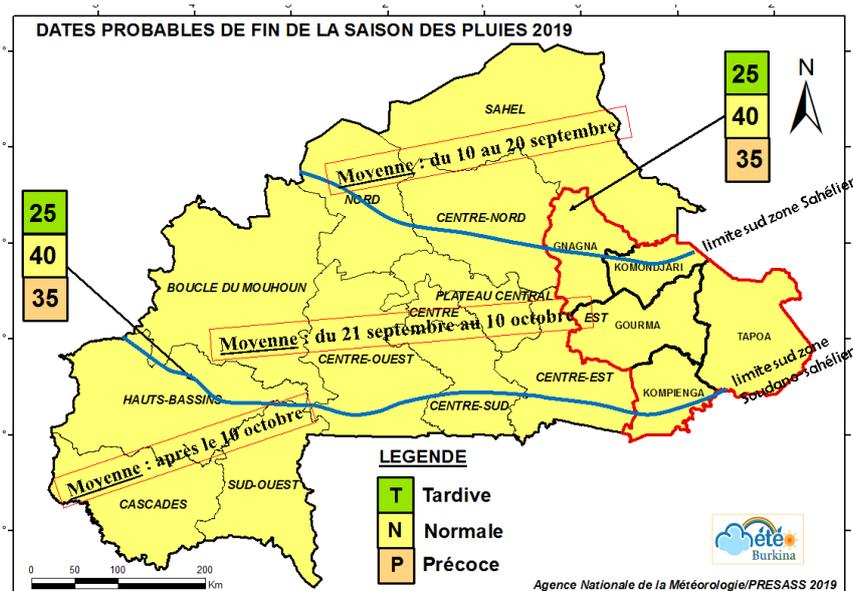


Figure 19 : Tendances probables des dates de fin de la saison des pluies 2019

Quelques conseils pratiques à certains secteurs socio-économiques

Au regard des prévisions saisonnières ci-dessus, il s'avère important de prendre en compte quelques conseils pratiques ci-après :

1. Agriculture

Selon les réalisations d'évènements de pluviométrie possibles :

- Cumuls pluviométriques normaux à déficitaire attendus JAS sur la majeure partie du pays excepté dans les régions de du Sud-Ouest, des Cascades, des Hauts-Bassins et la partie sud de la Boucle du Mouhoun où une situation déficitaire à tendance normale.
- Séquences sèches longues à tendance normale en début et normale à tendance courtes fin de saison
- Fin moyenne de la saison des pluies
 - le choix d'espèces et de variétés de cultures résistantes au déficit hydrique;
 - la limitation des apports supplémentaires d'engrais azote, pendant la période d'installation des cultures et celles à risques de sécheresse;
 - la prise en compte des critères et dates prévisionnelles de semis, pour le choix des bonnes dates de semis, afin d'éviter les risques de ressemis et d'échec de cultures

qui seraient liés à un début tardif de la saison et aux longues séquences sèches prévues;

- ✓ promouvoir l'irrigation d'appoint tout en assurant une gestion rationnelle de la ressource en eau;
- ✓ diversifier les activités génératrices de revenus et promouvoir le maraichage et l'agroforesterie pour pallier au déficit de production qui pourrait toucher les localités exposées aux séquences sèches;
- ✓ soutenir le déploiement de techniques d'augmentation de rendements des cultures, à travers l'apport des fertilisants (fumure organique et engrais minéral) et la mise en place de variétés à haut rendement ;
- ✓ permettre aux producteurs l'accès facile aux semences améliorées susceptibles de boucler leur cycles avant la fin de la saison;
- ✓ tirer profit de l'exploitation des eaux disponibles, à travers la promotion de l'irrigation, des cultures de décrue et de l'aquaculture ;
- ✓ de développer des techniques de collecte/conservation des eaux de pluie pour faire face aux longues séquences sèches attendues et de réduction des ruissellements dans les places exposées à l'érosion hydriques;
- ✓ de renforcer la vigilance contre les ravageurs des cultures (criquets, chenilles mineuses, chenille légionnaire et autres insectes nuisibles);
- ✓ de renforcer la veille contre les criquets dont l'éclosion pourrait être favorisée par les conditions humides attendues au cours la deuxième moitié de la saison dans les zones grégarigènes du Nord du Sahel;
- ✓ de mettre en place ou renforcer les dispositifs d'encadrement des producteurs, de veille et de réponse aux risques liés au climat.

2. Elevage

- ✓ la mise en place des stocks d'aliments bétail dans les zones à risque;
- ✓ la facilitation de l'accès aux points d'eau les plus proches pour les animaux;
- ✓ d'éviter l'occupation anarchique des zones inondables, aussi bien pour les cultures que pour les habitations;
- ✓ de veiller à éviter aux animaux les risques de noyade;
- ✓ de prévenir les épizooties à germes préférant de bonnes conditions humides;

- ✓ prévenir les risques de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs à cause des difficultés que les séquences sèches pourraient entraîner dans la mise en place des fourrages et des points d'eau de surface, dans les zones pastorales.

3. Environnement

- ✓ Encourager et renforcer les reboisements très tôt ;

4. Industrie et commerce

- ✓ surveiller les stocks d'eau afin de prendre à temps des décisions pour faire face aux risques de rupture des ouvrages hydrauliques;
- ✓ Prendre les mesures nécessaires pour la bonne conservation des aliments ;

5. Secteur social/ Gestion des catastrophes/Santé

- ✓ Prendre les dispositions utiles pour éviter ou réduire les dégâts et les pertes liées aux éventuelles inondations dans les zones à risques.
- ✓ d'assurer un suivi rapproché des seuils d'alerte pour renforcer la gestion anticipative des inondations dans les zones à fort risque;
- ✓ Prendre les dispositions utiles pour se protéger contre les moustiques surtout les enfants
- ✓ de mettre en place, en particulier dans les zones à difficultés d'accès pendant la saison des pluies, des stocks de moustiquaires, d'antipaludéens et de produits de traitement de l'eau;
- ✓ Choléra : accroître la vigilance au moment des premières pluies
- ✓ de suivre la qualité de l'eau et assurer l'assainissement, le drainage et le curage des caniveaux.
- ✓ curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluies;
- ✓ prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre;
- ✓ assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières;
- ✓ sensibiliser et diffuser des informations d'alerte sur les maladies à germes climato-sensibles, en collaboration avec les services de météorologie et de santé;

Dans les mois à venir (fin juillet), des mises à jour de la prévision saisonnière 2019 seront faites par l'ANAM.